

Certificat de Spécialisation : Technicien-Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles Spécialisation post-BTS (Apprentissage / Stagiaire de la formation professionnelle continue)



Une formation en alternance préparant aux métiers de la comptabilité et du conseil en agriculture

OBJECTIFS

Préparer l'insertion professionnelle.

Développer et approfondir ses compétences dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, du droit et de la fiscalité dans le milieu agricole.

Se former aux métiers de la comptabilité et du conseil en agriculture.

Maîtriser l'analyse et le fonctionnement d'une entreprise agricole et mettre en œuvre une stratégie de développement.

PRÉ-REQUIS

Apprenant titulaire d'un BTS ou d'un autre diplôme de niveau équivalent de spécialité agricole ou non agricole

MODALITÉS D'ACCÈS

Argumenter son projet professionnel et de formation auprès du centre de formation.

Décrocher un contrat d'**apprentissage** (candidat < 30ans) ou bénéficier du **statut de la formation professionnelle continue** (contrat de professionnalisation, financement pôle emploi, VIVÉA, Compte Personnel de Formation)

Trouver une alternance dans une entreprise du secteur de la comptabilité et de la gestion agricoles.

ENTREPRISE D'ALTERNANCE

Centres de gestion, cabinets comptables, établissement publics (Chambre d'Agriculture, DDT...), banques et assurances...
Activités agricoles obligatoires

CONTENU DE LA FORMATION

Modules professionnels :

Comptabilité, gestion analyse, gestion prévisionnelle, fiscalité, droit sociale, droit juridique, informatique professionnel et approche commerciale.

Accompagnement au projet professionnel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et capitalisation de l'expérience professionnelle (périodes d'alternance), interventions de professionnels, visites et cas concrets, mises en situations professionnelles.

16 semaines de formation (35 heures hebdomadaires) en présentiel,

Durée en entreprise : de 14 à 36 semaines selon le statut.

Alternance par périodes de 2 à 3 semaines.

Début de la formation en **novembre** et fin de la formation en **mai** ou **septembre** de l'année suivante selon le statut (Planning : nous contacter).

Certificat de Spécialisation :

Technicien-Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles

Spécialisation post-BTS

(Apprentissage / Stagiaire de la formation professionnelle continue)

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- ✓ Réalisation des opérations comptables, de l'enregistrement au résultat et des déclarations fiscales et sociales
- ✓ Analyse comptable, fiscale, technico-économique et sociale de l'exploitation
- ✓ Présentation des résultats à l'exploitant, apport de conseils et prise en compte des projets
- ✓ Développe une dimension commerciale, relationnelle et organisationnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plusieurs **mises en situations professionnelles** permettant la validation d'**Unités Capitalisables** : Comptabilité, Fiscalité et Social, Gestion et Communication.

Le diplôme est délivré dès lors que les 4 UC qui le constituent sont obtenues.

95 % de réussite à l'examen (moyenne des 5 dernières promotions)

GRATIFICATION/RÉMUNÉRATION

En « apprentissage »

Fonction de la grille de rémunération de l'apprentissage en vigueur (<https://www.service-public.fr>)

En « formation professionnelle continue »

Plusieurs possibilités selon le statut et financement : nous contacter.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de cours et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.

MÉTIERS VISÉS

Plus de 90 % d'insertion professionnelle

La comptabilité et le conseil auprès des agriculteurs et des entreprises du monde rural :

- ✓ En centres de gestion et en agences comptables : assistant comptable, comptable, comptable-conseil, analyse, conseiller d'entreprise...
- ✓ Pour les administrations : agent administratif, animateur-conseil, contrôleur
- ✓ En coopératives agricoles : comptable, conseiller économique
- ✓ Pour les banques et assurances : conseiller chargé de clientèle agricole.

Installation en entreprise agricole (individuelle ou sociétaire)

TARIFS/HEBERGEMENT

Prise en charge du coût de la formation en totalité ou partiellement suivant le statut et l'organisme financeur.

Coût sur devis pour les autres situations : nous contacter.



Frais d'hébergement et de restauration : nous contacter.

CONTACTS

Responsable de la formation : Emilien LEGRAND



02.33.30.68.50



emilien.legrand@mfr.asso.fr



<http://www.mfr-cfta-ferte.fr/>



<https://www.facebook.com/mfrlaferte/>